

## **SURVIE QUOTIDIENNE DES COUCHES POPULAIRES A LOME (TOGO)**

### **PREMIERE EVALUATION**

**COMI M. TOULABOR**

Lomé, comme l'ensemble des métropoles du tiers-monde, se caractérise par un contexte démographique explosif (1) qui engendre une situation socio-économique d'une grande précarité du fait des structures d'accueil surchargées voire inexistantes.

Pour les couches populaires, Lomé est une ville-jungle où vivre au jour le jour exige une opiniâtreté à toute épreuve et des improvisations permanentes. La maîtrise du quotidien passe avant tout par la "captation" de l'espace économique. Ainsi les couches inscrivent-elles leur existence dans des activités très aléatoires qui composent pour l'essentiel leur identité individuelle et collective.

Déterminons dans un premier temps certaines de ces activités pour ensuite caractériser leur nature et préciser les catégories d'individus qui s'y adonnent. Enfin, en guise de conclusion, nous nous poserons un certain nombre de questions, en attendant une étude plus fouillée et plus approfondie (2).

#### **1. Quelques modalités pour survivre au quotidien**

Comme ailleurs, vivre ou tout simplement survivre en ville de Lomé suppose la résolution d'un préalable capital : trouver de l'argent frais pour acheter. Ce qui présuppose que l'on exerce une ou des activités permettant de se le procurer. Rejetées du circuit économique dit "officiel", les couches populaires vont recourir à toute une batterie d'activités "parallèles" leur permettant d'accéder à ce pouvoir d'achat qui fait défaut. Bornons-nous à en énumérer quelques unes en guise d'illustration :

- Menus métiers occasionnels sans qualification dans les secteurs "officiel" et "informel"
- Piratage de disques : autour des marchés de Lomé, de jeunes gens exploitent à fond à l'aide de chaînes HIFI les droits d'auteur mal protégés dans nos Etats, moyennant 1 500 francs CFA la cassette. On aimerait savoir d'où provient leur outil de travail (chaîne HIFI, disques, cassettes). Volé ou acheté ? Dans cette dernière alternative, d'où provient le capital initial ?
  - Vente à la criée de produits aussi hétéroclites que l'eau, cigarettes, savon, montres, T-Shirts, etc.
  - Partage : eau, marchandises...
  - Revente de biens d'entreprise volés : ciment, bois, essence, pièces de rechange, outils de travail...
    - Revente de produits agricoles ou d'élevage subtilisés
    - Prostitution occasionnelle encouragée ou tolérée
    - Cirage de chaussures
    - Trafic de drogues (cannabis notamment)
    - Trafic de pierres précieuses (3)
    - Trafic de produits rares entrant dans la confection de certains gris-gris : ossements d'hommes et de grands fauves, cheveux de fée, etc...
  - Délation et animation politique : on estime que depuis 1974, près de 5 milliards de francs CFA ont été versés aux délateurs et animateurs, ces derniers étant des chœurs dansant les louanges du chef de l'Etat
  - Mendicité, qui n'est pas toujours le fait des invalides.

Cette liste qui n'est pas exhaustive donne une idée de l'éventail des possibilités d'action et des limites offertes aux couches populaires pour s'inscrire dans l'espace économique et agir sur lui afin de conjurer l'implacable loi du ventre, même si ces activités les maintiennent apparemment à la périphérie du système économique.

Apparemment seulement car, elles peuvent servir de tremplin à ceux qui cultivent l'esprit d'épargne, la ruse et la volonté comme vertus cardinales vers des secteurs d'activités plus "honorables" en leur fournissant le capital primitif.

Par exemple, les richissimes commerçantes de tissus à Lomé prétendent avoir été des revendeuses d'eau glacée à la criée avant de rouler dans leurs rutilantes Mercedes-Benz. Ce que traduit fort bien cette maxime populaire franco-africaine, empreinte d'un individualisme hautain : "Chacun s'asseoit, Dieu le pousse !".

Ces activités qui, dans le but de multiplier les maigres revenus, peuvent être combinées, sont structurellement liées à la délinquance de l'Etat (cleptomanie, droit de cuissage, etc...) et sont soit des reliquats de pratiques anciennes (mendicité, prostitution...) (4) soit des phénomènes récents (piratage de disques, trafics de drogues, délation, animation...) (5).

## 2. Une économie en Triptyque

Aux secteurs dits "structuré" ou "officiel" et "non structuré" ou "informel" qui semblent caractériser le fonctionnement de l'économie des pays du tiers-monde, certains auteurs comme Alain MORICE ajoutent avec raison un troisième secteur dit "parallèle". Plus, connu sous le nom de système D, il est défini par A. MORICE comme étant le secteur "officiellement non officiel" (6).

Classé selon le mode d'organisation et de gestion de l'économie occidentale, le secteur dit "officiel" constitue l'espace économique privilégié d'intervention de l'Etat, des sociétés transnationales (UDEEC, DYWINTO, Colas, CFAO, SCOA, UAC, SGGG, etc...) et des acteurs économiques autochtones qui ont particulièrement réussi. Ainsi en est-il des entreprises comme Travaux Atlantique (supprimée en 1977 à la suite d'une tentative de coup d'Etat), Clarence OLYMPIO et TACO qui sont pratiquement les seules créées par des nationaux capables de rivaliser sur le terrain des européennes citées.

Le secteur dit "informel" constitue une étape intermédiaire entre les secteurs "officiel" et "parallèle". Il regroupe les tâcherons du petit commerce, des activités du bâtiment, des services de réparation, du transport, de l'alimentation, de l'artisanat du bois, du textile, du cuir, des métaux, etc... . On pourrait s'étendre davantage encore. Cependant, on tient à souligner

l'insatisfaction que l'on ressent en parcourant la littérature sur ce secteur, parce qu'à notre point de vue par trop économiciste. Car, à force de vouloir lui appliquer implicitement ou non un modèle "idéal" de fonctionnement et d'organisation, on finit par oublier les acteurs et l'essentiel pour eux qui est le revenu que peut procurer ce secteur inadéquatement qualifié de "marginal" ou "de subsistance".

Prenons un cas intéressant parmi d'autres : les revendeuses de tissus à Lomé brassent d'énormes affaires qui leur procurent des revenus dépassant largement la simple subsistance. En 1966, cinquante d'entre elles réalisaient un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs CFA (7). Treize années plus tard, en 1979, douze seulement réussissent à porter ce chiffre à 10 milliards : soit un peu plus du triple (8). Ce qui représente plus de 14 % du budget de l'Etat togolais à l'époque. Par ailleurs, on connaît personnellement à Atakpamé, centre sud du Togo, un transporteur routier capable de payer comptant une douzaine de camions Mercedes 3T sur le champ !...

Si en définitive, ce secteur se révèle plus performant que les sociétés publiques et parapubliques qui ont la réputation d'être des excroissances de "l'Etat débile" (G. Myrdal) et emploie une part très importante de la population active, on se demande si les termes de "secteur de subsistance" ou de "secteur marginal" sont vraiment justifiés. A moins que le premier reprenne abusivement celui de l'anthropologie économique ou de la géographie humaine et que le second se réfère au système économique international dominant.

Au dernier stade se situe le secteur "parallèle" ou de "débrouillardise", sous-produit des deux précédents auxquels il est structurellement et sociologiquement lié. Officiellement non officiel, ce secteur vit dans l'extralégalité et n'a donc pas une existence juridique reconnue. Ce qui ne doit pas conduire à méconnaître son existence sociale. Pour le découvrir, il faut accepter de descendre aux enfers, dans le maquis social où les acteurs mènent leurs activités, d'une grande précarité, dans la semi-clandestinité, à la différence du secteur "informel" qui opère au grand jour et connaît une certaine légalité (formalités administratives parfois) et soumis à certaines obligations (patente parfois). On n'a pas ou plus besoin de capital primitif pour s'installer, et on ne s'établit pas forcément : on bouge constamment vers des endroits plus propices.

Il peut apparaître une hiérarchisation verticale dans la structuration de l'économie. On estime, en réalité, que cette hiérarchisation est plutôt horizontale et que les trois secteurs cohabitent en bonne intelligence, se rendant parfois d'inestimables services. Pour certains acteurs sociaux, le système D sert de passerelle (obligée) vers un secteurs plus "honorables", tandis qu'il peut apporter un complément de revenu à des individus déjà installés dans d'autres secteurs. Dans un système social où les positions de pouvoir (moderne) sont très fluctuantes, les acteurs dominants jouent souvent sur plusieurs tableaux quand ils le jugent nécessaire pour sauvegarder leur condition de vie matérielle (9). Ainsi, il n'est pas rare que les fonctionnaires emploient occasionnellement voire durablement une main d'oeuvre disponible à bon marché pour écouler leurs rapines. La réussite sociale est d'autant appréciée qu'elle est fulgurante et spectaculaire : on ne lésinera sur aucun moyen pour y parvenir (la délation par exemple). Si les acteurs dominants peuvent tripoter plusieurs touches du clavier social pour s'assurer matériellement, il n'en est pas de même des couches populaires dont il faut à présent préciser les contours.

### **3. Couches populaires : Au delà des palabres**

Concept venu essentiellement de la sociologie urbaine, "couches populaires" est apparu comme un phénomène consubstantiel de l'espace urbain. Partie flottante de la population citadine, on peut dégager trois paramètres pour la caractériser : le nombre, la marginalisation sociale et la précarité des situations économiques. Ces paramètres sont d'une grande relativité eu égard au cadre sociologique très instable où tout peut vaciller du jour au lendemain.

Néanmoins, on propose de retenir cette définition provisoire à teinture socio-économique : peuvent être inclus parmi les couches populaires les individus qui par l'insuffisance de leur pouvoir d'achat éprouvent d'énormes difficultés à satisfaire leurs besoins matériels quotidiens les plus élémentaires : manger, se vêtir, se loger, etc... . Globalement on peut regrouper sous cette définition :

- Les inactifs : c'est-à-dire les personnes en âge de travailler et qui ne l'ont jamais fait pour des raisons diverses

- Les chômeurs : les individus au revenu déjà modeste qui ont perdu leur emploi. Nous excluons les ministres, les hauts fonctionnaires et cadres du secteur public ou privé "adéfisés" (10)
- les gagne-petits des secteurs dit "officiel" et "informel"

Cette énumération donne une idée du champ couvert par la notion de "couches populaires" qui embrasse le sous-prolétariat urbain (couche inférieure de la population laborieuse) et une large partie de la population loméenne (11). Souvent jeunes, analphabètes ou déscolarisées et laissées pour compte, ces couches négocient quotidiennement leur survie sur le terrain de la hargne, de l'acharnement et de l'imagination. Que certains parviennent à s'en sortir et à devenir des tâcherons qui émigrent vers le secteur dit "informel" n'enlève rien à la précarité de leur situation (12).



Cette étude est à affirmer et à parfaire. On doit mener une enquête sur le terrain (maquis ou enfer) pour répondre à certaines questions :

- Comment entre-t-on dans le système D ?
- Existe-t-il un rapport entre l'ethnicité et ces activités ?
- Quelles sont les activités où certaines ethnies sont prépondérantes ?
- Comment ces travailleurs de l'ombre organisent-ils leur journée de travail ?
- Quel est leur capital initial ? Où le trouve-t-il ?
- Quel est leur revenu journalier ? Leur épargne ?
- Où et comment se logent-ils ? Se nourrissent-ils ?
- Comment dépensent-ils leur argent ?
- Prennent-ils des loisirs et comment ?
- Leurs liens avec leurs parents, leur environnement ?
- Comment voient-ils leur avenir ? Leurs projets ? (13)

Un point délicat d'aborder touche leurs relations avec le système politique. Considérés par le pouvoir politique comme des délinquants potentiels -donc facilement réprimables- peut-on dire qu'il n'existe aucun dialogue entre eux et le pouvoir ? Apparemment, l'Etat, qui est pour eux un OVNI, est écarté de leur appréhension du système social : doit-on conclure à un refus de dialogue de leur part et portant à une non-reconnaissance de l'Etat par eux ? Dans une telle hypothèse, quels sont les différents facteurs qui expliquent leurs attitudes?

Enfin, une question qui nous semble grave et qui peut être posée face à des situations de marginalisation sociale : comment dans une société réputée pour son esprit communautaire, d'entraide et d'intégration sociale réussie, des individus, souvent jeunes, sont abandonnés et laissés à eux-mêmes ? Les explications urbanistiques ne présentent pas toujours une argumentation satisfaisante. On pense que l'esprit communautaire des sociétés africaines est souvent présenté avec exagération dans les travaux scientifiques et les discours des leaders africains. On estime plutôt qu'il reste enfoui dans l'Africain un "individualisme intériorisé" qui se réveille et se déploie toutes les fois que l'exigent des intérêts qu'il juge vitaux pour lui (14). Sans négliger cependant les arguments urbanistiques, une fouille archéologique doit être entreprise dans ce site souterrain pour mieux comprendre.

**COMI M. TOULABOR**

## **NOTES**

(1) Terminus de l'exode rural, Lomé compte à l'heure actuelle près de 400 000 h (sur une population nationale totale estimée à 2,7 millions) contre 150 000 en 1960, 250 000 en 1976 et 350 000 en 1980.

(2) Abdou TOURE fournit un exemple d'analyse intéressante dans son ouvrage Les Petits Metiers à Abidjan. L'imagination au secours de la "conjoncture". Paris, Karthala, 1985, 290 p.

(3) Ces trafics, artisanaux rapportent rarement des fortunes et n'ont rien à voir avec l'"internal connection"...

(4) Au nom de l'"authenticité", la prostitution est considérée comme étant les restes d'un "mal nécessaire" où le maître de maison était tenu d'honorer le lit de son hôte par une fille. Cf. Togo-Dialogue, novembre 1983.

(5) La contre bande entre le Bénin, le Ghana, le Nigéria et le Togo connaît des amplitudes remarquables depuis des lustres.

(6) A. Morice, "Commerce parallèle et troc à Luanda", Politique africaine 17, mars 1985.

(7) L'Express, 20 juin 1966.

(8) Libération, 17 septembre 1979.

(9) Par des mesures arbitraires, l'autorité politique confisque des entreprises, des biens mobiliers et immobiliers, et des comptes en banque des particuliers. Des fonctionnaires perdent leur emploi pour des raisons futiles, alors que sont promus à leur places des individus qui n'ont reçu aucune formation pour assumer ces postes. L'autorité politique fait et défait les fortunes.

(10) Le pouvoir politique emploie pudiquement souvent l'expression "appelés à d'autres fonctions" de laquelle les Togolais ont tiré le sigle A. D. F. pour les agents licenciés (abusivement).

(11) Le dernier chiffre officiel connu donne en 1975 200 000 chômeurs pour l'ensemble du Togo. Chiffre ridicule par rapport à la réalité déjà prévalant à cette époque-là.

(12) A ce titre, on peut dire que le secteur "informel" est un système D qui a réussi.

(13) Ces questions sont plus ou moins suggérées par l'ouvrage d'A. Touré (op.cit.).

(14) La délation rémunérée (même vis à vis de ses propres parents) au Togo participe à illustrer ce point de vue.

## DEBAT

### *Corruption : une notion relative ...*

Philippe Haeringer

La corruption n'est perçue en tant que corruption qu'en cas de crise : elle varie avec le système de normes : elle varie aussi avec la conjoncture, suivant l'appréciation que l'on peut faire de la "transgression" : on a vu ainsi que c'est la crise qui amène à dénoncer la corruption.

### *... aux divers groupes sociaux*

Bernard Ganne

Et elle varie selon les acteurs sociaux, un même acte pouvant être considéré suivant les cas comme "corruption" ou non : tout dépend du modèle social légitime que l'on suit, lequel n'est pas le même pour les couches acculées à se débattre en ville pour survivre ou pour les fonctionnaires ou les commerçants... La corruption est relative... La question alors à poser est pourquoi brusquement tel comportement est stigmatisé comme corruption : de la part de qui, par rapport à qui ? ... La stigmatisation de la corruption ne se fait ainsi qu'à un certain moment par certaines couches par rapport à d'autres.

J'ai par ailleurs été très frappé en essayant de faire le point sur les définitions avancées dans nos débats à propos de la corruption. Au début, on disait que la corruption, c semblait essentiellement être un phénomène de **rémanence** de l'ancien système social : on "cadote" et on continue à le faire.

Ensuite on a dit : ça n'est plus seulement la rémanence de l'ancien système, c'est une **extrapolation** de l'ancien système (africanisation, adaptation), l'adaptation de l'ancien système face au désordre instauré en fait par le nouvel ordre économique, administratif et politique.

Ensuite on a parlé d'une **opposition** entre les systèmes de **redistribution** et de **régulation** : en s'interrogeant pour savoir si cela maintenait le système ou approfondissait les disparités sociales.

Enfin on a parfois semblé dire que ce qui se passait, c'était en fait **radicalement nouveau**, que ça n'avait rien à voir avec l'ancien système (ou alors que l'ancien système ne concernait que le domaine du quotidien). La corruption apparaissait alors comme un **nouveau système de gouvernement**, doté de nouvelles règles n'ayant que peu à voir avec le système antérieur. On a ainsi brossé un champ vraiment large autour de tout cela avec une matrice qui semble nous mener progressivement de l'ancien au moderne... Quelle dérive !

### *Corruption : "délinquance" ?*

P.H.

L'explication de la corruption en tant que système ne doit pas faire oublier qu'elle peu aussi être perçue comme une **transgression**, comme un fait de "**délinquance**" au même titre qu'un vol de poules, lorsque le détournement de millions fait dire au corps social que trop c'est trop.

B.G.

Mais la stigmatisation des "délinquants" varie avec le temps et les lieux : en Angleterre, au début du XIXe siècle, il y avait encore plus de 200 cas de peines de mort prévus, y compris pour des vols qui aujourd'hui semblent très bénins.

### *Corruption étatique et Institutions Internationales*

G

Il y a une dimension qu'on n'a pas suffisamment souligné, c'est le rôle de la dimension internationale. A quel moment au niveau international y a-t-il dénonciation du fonctionnement des Etats. Pour ma part, j'aurais tendance à mettre l'accent sur la grosse corruption, c'est-à-dire celle qui touche au fonctionnement de l'Etat et qui fait que certains Etats ne perdurent que par la connivence organisée au niveau économique et politique international. La question serait de savoir à partir de quel moment il y a dénonciation par exemple de la part de la Banque Mondiale...

René de Maximy

Et au nom de quel pouvoir elle le fait : car il s'agit bien là encore d'un grand problème de pouvoir: la B.M., le F.M.I. On risque en effet de ne rien comprendre si on se limite à des visions trop étroites et trop introverties du fonctionnement du monde. Les pays qui ont le plus de prêts à l'extérieur ne se verront pas remboursés. A ce moment là, il faudra bien que la baraque casse et que les valeurs changent. On verra bien alors que c'est un problème de structure sociale, de société.

La corruption n'existe pas en soi, ce n'est qu'un outil, un révélateur à un moment donné.

P.H.

C'est justement une partie de l'explication de la crise ivoirienne que je présentais tout à l'heure. Le FMI est "sur le dos" de l'administration ivoirienne ; il y a d'énormes trous. Lorsqu'apparaît un trou de dix milliards, forcément il faut que le scandale éclate.

Mais cela intervient très peu dans les problèmes rencontrés par le citoyen moyen face à ses problèmes quotidiens.

Y.

Ne pourrait-on pas parler un peu plus des Etats qui se sont organisés pour se maintenir en profitant de l'aide internationale ? Pensons à toute l'aide au Tiers Monde et aux gros détournements qu'elle occasionne...

P.H.

Le cas du Sahel est un peu particulier, et il ne faut pas oublier que pour la plupart des autres pays, l'aide internationale ne constitue qu'une faible partie des ressources.

R. de M.

Plutôt d'ailleurs que ces problèmes de détournement la question à poser me semble plutôt être de savoir qu'est-ce que ces Etats qui sont sortis pour un certain nombre d'entre eux d'une époque coloniale (du moins en Afrique) qui ne se sont pas constitués mais ont été octroyés pour une grande partie, en étant faits sur un modèle d'Europe Occidentale : qui ont été des parodies et qui continuent à fonctionner comme des parodies, avec une administration

absentéiste, qui détourne le fric, etc. et une réalité parallèle qu'on appelle informelle et qui est la réalité profonde de ces pays là. La réalité c'est que l'informel, c'est la réalité de l'Afrique.

D

On ne peut pourtant pas dire que le niveau international soit sans retombée sur la vie quotidienne.

### ***Lien entre "petite" et "grande" corruption***

Jean Luc Piermay

Je crois qu'il y a un lien entre les deux types de corruption, la grande et la petite, et un lien très fort. Je prends un exemple : c'était en 76. J'avais enseigné quelques années en Centrafrique et puis je suis passé au Zaïre. J'ai trouvé deux situations différentes. Dans les deux cas, au niveau de l'Etat, il y avait la corruption. Mais il y avait une différence fondamentale entre les deux types de corruption. Au Zaïre, corruption généralisée. En Centrafrique, Bokassa pouvait s'en mettre plein les poches, les ministres oui, mais sous contrôle. Et c'était tout ! La petite corruption n'existait pas vraiment en tant que telle ; adaptation ? Oui, mais pas de petite corruption. Là la répression était immédiate. La petite corruption, elle est quand même possible grâce à une tolérance.

P.H.

Cependant, la nature de l'Etat n'est pas réductible aux rapports de ce dernier avec le grand Capital. Il y a quand même d'autres intervenants.

### ***La corruption : un avatar de la constitution des Etats "modernes" ? ...***

R. de M.

Certes. mais quand on regarde la Zaïrisation qui a été faite en 1974 et qui a commencé en 1973, on se rend compte qu'il y a un lien très étroit. La Zaïrisation a été une saisie du capital en place au Zaïre par des groupes ethniques, des familles et des proches du Président. Ca s'est traduit par une redistribution extrêmement rapide. On a vu doubler le nombre des petites échoppes dans les quartiers. Et ça s'est traduit six mois après par un marasme total : la dévaluation, l'arrivée du FMI et la spirale descendante du Zaïre, passant de un Zaïre pour deux dollars à un Zaïre pour 50 centimes en quelques années. Donc il y a un lien très étroit parce qu'à ce moment là, on avait cassé tout le système de fonctionnement qui liait cette ancienne colonie belge qui fonctionne comme une colonie d'ailleurs, avec ses sources d'approvisionnement et ses marchés essentiellement européens. En six mois, tout à dégringolé parce que tout fonctionnait avec ce soutien là, qui n'était pas un soutien d'aide internationale, mais le soutien d'un marché qui mettait en exploitation le Zaïre et qui renvoyait quelques petites choses pour le maintien de l'outil de travail. Tout a été cassé du jour au lendemain.

Ph. H.

Et quelle influence sur les pratiques administratives ?

R. de M.

Pendant une période, il y a eu euphorie et généralisation du système ; après il y a eu chute. Tous ceux qui avaient un minimum de pouvoir le rentabilisaient au maximum. Après, accélération maximale de la petite corruption, pour survivre. Et là, on voyait que c'était un phénomène de société qui n'était plus lié à la corruption en elle-même pour un enrichissement, mais qui était lié à elle comme seul moyen pour passer le cap de la crise. Alors on voit bien qu'il y a une liaison avec le capital international.

***... ou un effet des distorsions entre systèmes économiques ?***

Z.

A partir du moment où les nationaux commencent à prendre des responsabilités et s'ils sont issus de milieux pauvres, ils commencent à faire de la corruption pour s'enrichir. Dans un cas comme la Tunisie les exemples ne manquent pas. A partir du moment où l'Européen part chez lui, et que c'est un Tunisien qui prend sa place, à partir de là, on voit que la corruption se développe. Elle devient même très sophistiquée.

R. de M.

Parce que l'Européen est assez payé pour ne pas avoir besoin d'être corrompu, et qu'il a un système de référence qui n'est pas tunisien.

M.D.

J'ai l'exemple d'un Français qui a pris la nationalité marocaine pour sauvegarder un système qu'il avait instauré lui-même.

R. de M.

La cheville productrice du Zaïre, c'est la Société Générale de Minerais qui se traduit au Zaïre par la Gecamines qui est une société zaïroise d'exploitation des mines de cuivre. En réalité, plus de 50 % de la production des mines sert à payer des experts et des professionnels européens qui sont là parce que la mine ne marcherait pas soit-disant sans eux (Est-ce vrai ? Je ne sais pas).

Dans ce cadre là, il y a eu des comptabilités parallèles. Il y a un patron de la Gecamine et un autre système. La vente du minerai ne peut pas se faire au Zaïre. On ne fait confiance qu'à des gens qui ne sont pas du Zaïre. On fait confiance à la SGM qui organise le marché international et qui tient la production nationale de cuivre. Au niveau des cadres du pays, ça ne fonctionne que par la corruption. Ça devient un système "d'achat" de personnes pour maintenir une situation de fait extrêmement rentable pour un pays extérieur.

S.

Au Sénégal, il y a un système qui est très intéressant pour blanchir son argent ou en tout cas pour se faire une notoriété propre par l'Islam. Il suffit de financer des mosquées, diverses opérations, de payer un voyage à la Mecque, de prêter un avion. Il y a quelqu'un qui a affecté un Boeing 707 pour transporter 71 personnes de Dakar, avec pèlerinage à la Mecque, frais d'hébergement à sa charge, etc.

Dans la ville du Président, il y a un énorme trafic d'armes, de transistors, de toute sorte d'objets de provenance extérieure. Il y a une circulation d'argent intéressante dans cette ville.

P.H.

Tout une série de cas variés ont été évoqués, indiquant bien les diverses dimensions du problème : peut-être conviendra-t-il après de tenter de les classer ?

**GROUPE DE RECHERCHE**

**Villes et citadins des Tiers-Mondes**

**(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)**

**Programme "Citadinités"**

**Dossier n° 3**

# **FORMES PARALLELES DE REGULATIONS URBAINES**

**Document provisoire**

**Mai 1987**

**Mise en forme du dossier :**

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

**GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC**

**correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON**

**Tél. : 78 00 69 83**